

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

Téléservice Orientation en 3^e

Guide à l'attention des principaux et leurs équipes pour l'accompagnement des parents à la saisie des intentions provisoires d'orientation



Ce guide vous présente le déroulement de la saisie des intentions provisoires d'orientation, avec des explications concernant les différentes rubriques que doivent renseigner les parents.

Vous disposerez ainsi de la vision du parcours des parents pour faire leur demande en ligne, et leur apporter si nécessaire l'accompagnement dont ils pourraient avoir besoin pour la phase provisoire.

1. Connexion au téléservice

 Connexion à Scolarité Services avec un compte ATEN ou EduConnect (pour les établissements expérimentateurs).

SCOLARITÉ SERVICES

Bienvenue sur Scolarité services qui vous propose différents services en ligne de l'éducation nationale

Aide pour la première connexion des parents

La connexion au téléservice se fait au moyen d'un compte ATEN **responsable**, qui permet de saisir les intentions provisoires et d'accuser réception de l'avis donné par le conseil de classe.

Chaque parent d'élève possède un compte ATEN responsable, mais un seul des deux parents peut effectuer les saisies.

La connexion avec un compte ATEN élève permet uniquement la consultation des saisies.





SCOLARITÉ SERVICES





 Lorsque la campagne d'orientation n'est pas ouverte, le calendrier ci-dessous est affiché.
 Les dates 1 et 3 correspondent aux dates du calendrier académique de début des saisies par les établissements dans Siècle Orientation (paramétrage effectué dans Siècle Orientation au niveau académique et transféré dans le téléservice).

ORIENTATION

La campagne d'orientation n'est pas ouverte.

Le calendrier est le suivant :



2. Saisie des intentions provisoires

Un seul des responsables légaux de l'élève peut effectuer la saisie des intentions provisoires :

- Il doit saisir au moins 1 intention ;
- Il peut saisir jusqu'à 3 intentions : 2^{de} générale et technologique-2^{de} STHR, 2^{de} professionnelle, 1^{re} année de CAP ;
- Le rang détermine l'ordre de préférence ;
- Les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la fermeture du téléservice par l'établissement (reclassement et/ou suppression).

МОЛ СОМРТЕ	ORIENTATION	
	1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision	
	Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention. <u>Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur</u> correspond à votre ordre de préférence	(s) d'orientation. ordre d'affichage
NOTES	Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :	
NOTES	Intention 1 Le rang détermine l'ordre de préférence	+ 1 1
ORIENTATION	O 2de générale et technologique ou 2de STHR	entions peuvent être sées ou supprimées
EVALUATION	 2de professionnelle 1re année de CAP 	
CLG LUCIE AUBRAC	Vous devez sélectionner une voie.	
CONTACT	AJOUTER UNE INTENTION	
C+ SE DÉCONNECTER	ANNULER Veuillez corriger le formulaire avant de v	VALIDER
	vedinez configer le formulaire avant de v	and the state of t

3

2^{DE} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE - 2^{DE} STHR

Si les parents cochent 2^{de} GT-2^{de} STHR, ils n'ont pas d'autres informations à saisir.

мон сомрте	ORIENTATION		
ACCUEIL	Intentions provisoires Choix d Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DE Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pou	éfinitifs S REPRÉSENTANTS LÉGAU vez en saisir iusqu'à trois	3 Décision JX / Intention(s) d'orientation.
VIE SCOLAIRE	votre ordre de préférence.		
NOTES	Nous souhaitons pour la rentrée procha	ine :	
ORIENTATION	O 2de générale et technologique ou 2de STHR	Info-bulle : il est s	pécifié ce que signifie STHR
EVALUATION	© 2de professionnelle		
CLG LUCIE AUBRAC			
CONTACT	AJOUTER UNE INTENTION		
C → SE DÉCONNECTER			ANNULER VALIDER

VOIE PROFESSIONNELLE

Si les parents cochent 2^{de} PRO ou 1^{re} année de CAP, et si le paramétrage académique l'a autorisé :

- ils peuvent préciser le métier ou la formation qui intéresse leur enfant : il s'agit d'un champ libre dans lequel les parents peuvent noter ce qu'ils souhaitent ; il n'est ainsi pas nécessaire qu'ils connaissent parfaitement l'intitulé de la spécialité professionnelle ou de la famille de métiers ;
- cela permet à l'établissement d'avoir une indication pour travailler le projet d'orientation de l'élève.

Aide contextuelle :

- À côté de la phrase Vous pouvez préciser le métier ou la formation qui intéresse votre enfant, l'info-bulle indique Vous trouverez des informations sur les métiers et les formations sur le site de l'Onisep (<u>http://www.onisep.fr</u>), et dans le guide « Après la 3^e » distribué par votre établissement.
- Des info-bulles donnent aussi des précisions sur les statuts :

Sous statut scolaire : Votre enfant reste élève ; Il suit des enseignements généraux et professionnels au lycée professionnel ; Il effectue des périodes de formation (stages) en entreprise de plusieurs semaines durant son cursus de formation.

Sous statut d'apprenti : Votre enfant devient apprenti et est considéré comme un salarié, avec un contrat de travail. Il devra rechercher un employeur pour signer un contrat ; Il pourra être accompagné dans cette démarche par le CFA (centre de formation d'apprentis). Son temps de formation est partagé entre le CFA et l'entreprise.





Les parents ont la possibilité de cocher à la fois le statut scolaire et le statut d'apprenti.

МОЛ СОМРТЕ	ORIENTATION
	Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision
ACCUEIL	Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.
VIE SCOLAIRE	vous devez congatorientent saisin due intention, vous pouvez en saisin jusqu'à trois. Leur ordre d'antenage correspond à votre ordre de préférence.
NOTES	Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :
ODIENTATION	Intention 1
ORIENTATION	2de générale et technologique ou 2de STHR
EVALUATION	 2de professionnelle 1re appée de CAP
CLG LUCIE AUBRAC	Vous pouvez préciser le métier ou la formation qui intéresse votre enfant :
📞 CONTACT	Métier ou formation
	Sous statut scolaire 🕢 🔲 Sous statut d'apprenti 🕢
SE DECONNECTER	AJOUTER UNE INTENTION
	ANNULER VALIDER



3. Validation des intentions provisoires

Un récapitulatif est affiché après la validation de la saisie des intentions provisoires.

MON COMPTE	ORIENTATION	
	Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision	
	Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.	
VIE SCOLAIRE	Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :	
NOTES	Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR	
ORIENTATION	Intention 2 : 2de professionnelle	
EVALUATION	Métier ou formation : Patisserie	
CLG LUCIE AUBRAC	Intention 3 : 1re année de CAP	
📞 CONTACT	Métier ou formation : Boulangerie	
G SE DÉCONNECTER	Vos intentions ont bien été validées. Un e-mail de confirmation va vous être envoyé, si une adresse électronique valide est indiquée dans votre fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez la compléter à partir du portail Scolarité Services. Vous pouvez encore faire des modifications jusqu'à la fermeture du service.	
	Il reste possible de modifier les intentions jusqu'à la fermeture du téléservice par l'établissement (à la date arrêtée par le chef d'établissement, en fonction du calendrier académique et des	

- Seul le parent ayant effectué la saisie peut faire des modifications.
- Les intentions saisies sont en lecture seule pour le second parent et l'élève.

dates des conseils de classe).

Un e-mail récapitulatif est envoyé au parent ayant effectué la saisie, lorsque celui-ci se déconnecte de sa session :

Boniour

Suite à la démarche que vous avez effectuée en ligne le 07/11/2019 à 12:38:09, nous vous confirmons par cet email que vos intentions provisoires ont bien été enregistrées. En voici le récapitulatif

 Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR • Intention 2 : 2de professionnelle Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Mécanique Sous statut d'apprenti • Intention 3 : 1re année de CAP Spécialité(s) : Carosserie Sous statut scolaire Vous pouvez encore faire des modifications jusqu'à la fermeture du service Orientation

Si le parent ne valide pas les intentions saisies, celles-ci ne seront pas enregistrées, il ne recevra pas d'e-mail récapitulatif et il n'y aura pas synchronisation avec Siècle Orientation.

L'établissement peut visualiser dans Siècle Orientation les familles pour lesquelles il n'y a pas de saisies enregistrées, et les accompagner pour formuler leurs intentions provisoires.

4. Consultation et accusé de réception de l'avis provisoire du conseil de classe

POUR RAPPEL

Le téléservice est fermé avant le début des conseils de classe (pour avoir des données stabilisées pour les conseils) et réouvert après la saisie des avis provisoires du conseil dans Siècle Orientation. Les fermeture et réouverture du téléservice sont gérées par l'établissement.



Le parent ayant saisi les intentions doit accuser réception de cet avis, en **cochant la case** puis en **validant sa saisie**.

Jai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

VALIDER



S'il quitte la page sans accuser réception de l'avis, une fenêtre pop-up s'ouvre pour l'avertir :

Vous n'avez pas validé l'accusé de réception, ête	es-vous sûr de voulo <mark>i</mark> r quitter cette page ?
	OK Annuler

Lors de la phase définitive, le parent ne pourra pas saisir des choix définitifs, sans avoir d'abord accusé réception de l'avis du conseil de classe pour la phase provisoire.

MON COMPTE	ORIENTATION	
	1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision	
ACCUEIL	Deuxième trimestre ou premier semestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION.	
VIE SCOLAIRE	Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :	
NOTES	<u>Cet avis ne constitue en aucun cas une decision diorientation</u> , il doit vous permettre de poursuivre la renexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3è trimestre / 2d semestre.	
ORIENTATION	Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR Avis défavorable	
EVALUATION	Intention 2 : 2de professionnelle Avis réservé	
CLG LUCIE AUBRAC	Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique	
G SE DÉCONNECTER	Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux :	
	1re année de CAP Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique	
	Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :	
	Les compétences acquises ainsi que l'attitude face au travail ne permettront pas d'être en réussite en seconde. Il est recommandé de préparer d'abord un CAP, et d'envisager ensuite une poursuite d'études. Vous avez pris connaissance et accusé réception de l'avis provisoire du conseil de classe le 17/10.	
	Un message s'affiche une fois que le parent a accusé réception de l'avis du conseil de classe	

8

5. Deuxième responsable légal

Chaque parent d'élève possède un compte ATEN responsable, mais un seul des deux parents peut saisir les intentions provisoires.

Seul le parent ayant effectué la saisie peut faire des modifications.

Les intentions saisies sont en lecture seule pour le second parent lorsqu'il se connecte avec son propre compte.

МОЛ СОМРТЕ	ORIENTATION
ACCUEIL	Intentions provisoires Choix définitifs Décision
VIE SCOLAIRE	Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :
NOTES	Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR
ORIENTATION	Intention 2 : 2de professionnelle
EVALUATION	Métier ou formation : Patisserie
CLG LUCIE AUBRAC	Intention 3 : 1re année de CAP Métier ou formation : Boulangerie
C→ SE DÉCONNECTER	MODIFIER La saisie a été effectuée par un autre responsable de l'élève. Si vous souhaitez apporter des modifications à cette saisie, veuillez vous rapprocher de lui. En cas de désaccord, veuillez contacter le chef d'établissement.
	Si le parent qui n'a pas fait la saisie souhaite apporter des modifications, il est

invité à se rapprocher du parent qui a saisi les intentions. En cas de désaccord entre les deux parents, ils sont invités à prendre l'attache du chef d'établissement.





La saisie a été effectuée par un autre responsable de l'élève.

Seul le parent ayant fait la saisie peut accuser réception de l'avis provisoire du conseil de classe



Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

Les compétences acquises ainsi que l'attitude face au travail ne permettront pas d'être en réussite en seconde. Il est recommandé de préparer d'abord un CAP, et d'envisager ensuite une poursuite d'études.

Un autre responsable de l'élève a pris connaissance et accusé réception de l'avis provisoire du conseil de classe le 17/10.

Message affiché lorsque l'accusé de réception a été enregistré par le parent qui a effectué la saisie

6. Connexion avec un compte élève

La connexion avec un compte ATEN élève permet uniquement de consulter les intentions saisies par les parents, ainsi que l'avis provisoire donné par le conseil de classe.



MON COMPTE	
	Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision
ACCUEIL	Deuxième trimestre ou premier semestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION.
VIE SCOLAIRE	Vous devez en accuser réception en cochant la case prévue à cet effet puis en validant.
	Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :
NOTES	<u>Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation.</u> Il doit vous permettre de poursuivre la réflexio sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3è trimestre / 2d semestre.
ORIENTATION	
EVALUATION	Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR Avis défavorable
CLG LUCIE AUBRAC	Intention 2 : 2de professionnelle Avis réservé
📞 CONTACT	Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique
C → SE DÉCONNECTER	Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux :
	1re année de CAP
	Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique
	Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :
	Les compétences acquises ainsi que l'attitude face au travail ne permettront pas d'être en réussite en seconde. Il est recommandé de préparer d'abord un CAP, et d'envisager ensuite une poursuite d'études.
	□ J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.
	Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou VALIDER le chef d'établissement.
	Seul un responsable légal peut accuser réception des avis provisoire

12

МОЛ СОМРТЕ	ORIENTATION	
	1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision	
AUGULIL	Deuxième trimestre ou premier semestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION.	
VIE SCOLAIRE	Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :	
NOTES	sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3è trimestre / 2d semestre.	
ORIENTATION	Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR Avis défavorable	
EVALUATION	Intention 2 : 2de professionnelle	
CLG LUCIE AUBRAC	Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique	
📞 CONTACT		
	Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants	
🕞 SE DÉCONNECTER	iegaux :	
	1re année de CAP	
	Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique	

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

Les compétences acquises ainsi que l'attitude face au travail ne permettront pas d'être en réussite en seconde. Il est recommandé de préparer d'abord un CAP, et d'envisager ensuite une poursuite d'études.

Un responsable a pris connaissance et accusé réception de l'avis provisoire du conseil de classe le 17/10.

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

